

## Formation DPC "Prévenir et gérer l'épuisement professionnel" les 26 et 27 septembre 2019 à Limoges

**Cette formation s'adresse aussi aux infirmières puéricultrices et auxiliaires de puériculture et leur permet de satisfaire à leur obligation triennale de formation DPC**

*Pour rappel, le Développement Professionnel Continu ou DPC est un dispositif de formation réglementé, instauré par la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (2009) et dédié aux professionnels de santé (dont infirmiers et auxiliaires de puériculture, quel que soit leur contexte d'exercice). Ainsi, les professionnels visés par la Loi ont l'obligation triennale de suivre un parcours DPC*

[Fiche formation Prévenir et gérer l'épuisement professionnel](#)

[Bulletin d'inscription DPC](#)

[Thématiques de formations 2019](#)

Les formations peuvent se dérouler à Limoges ou être décentralisées dès lors qu'un groupe minimum de 8 personnes est constitué.

Les devis et programmes détaillés sont disponibles sur simple demande.

Nous contacter pour tout projet personnalisé interne à votre structure.

[Calendrier des formations 2019](#)